

Les encombrants

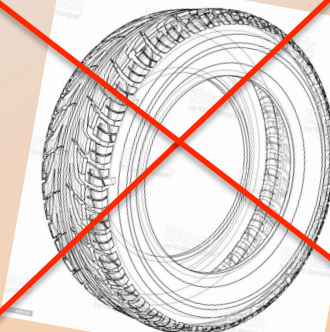
On n'y jette pas n'importe quoi...

- Ne profitez pas des encombrants pour y jeter des débris (peinture, gravats, électroménager, pneus...).
- Quand cela arrive, nous devons faire appel à la société La Providence pour les ramasser, service payant au détriment de tous les résidents !

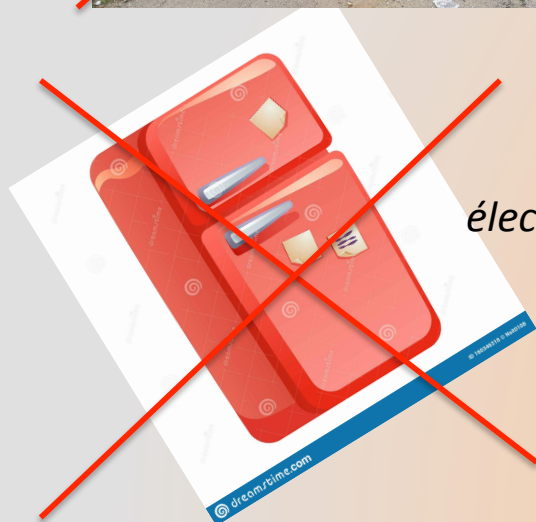
Quelques exemples :



gravats



pneus



électroménager



peinture